RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Académie de Nantes

PROJETS IMMOBILIERS DES SERVICES ACADEMIQUES 2016-2017

SITUATION A LA DATE DU 24 AVRIL 2017

Comité technique spécial (CTS) académique du 05/05/2017

Point n°4

1. SITE HOUSSINIERE

La stratégie immobilière académique 2016-2017 a mis en exergue une opération emblématique, le remplacement des menuiseries en bois partie ancienne du bâtiment H1.

a) Remplacement des menuiseries en bois du bâtiment H1

Une étude thermique sur le bâtiment principal H1 du rectorat, datant de 1968 avec une extension de 1988, a montré qu'il fallait améliorer fondamentalement l'aspect énergétique en intervenant sur les menuiseries extérieures, l'isolation des façades, le renouvellement de l'air et l'éclairage des locaux.

- ✓ **2010** : réfection des toitures terrasses sur ce bâtiment.
- ✓ **2013** : remplacement au RdC de l'aile B du bâtiment H1 des menuiseries extérieures tout en permettant de créer ultérieurement une isolation par l'extérieur.
- ✓ **2016** : poursuite de l'opération de remplacement des menuiseries en bois sur la partie datant de 1968. **Diagnostic de faisabilité réalisé en septembre 2016** apportant une vision exhaustive de l'opération pluriannuelle à programmer.

Le phénomène étendu de dégradation au niveau des ouvrants de la partie ancienne du bâtiment H1 entraine une nécessité impérieuse de travaux, certains châssis pouvant être amenés à se détacher et mettre en danger la sécurité des usagers du site.

- **Coût de l'opération : 2 100 000 euros** y compris option de traitement des éclats des bétons et de remise en peinture partielle de la façade (hors habillage des façades). Financement par le ministère sur le BOP 214.
- **Planning budgétaire en AE-CP**

Opération décomposée en 5 tranches (1 tranche ferme et 4 tranches conditionnelles) budgétairement équivalentes en CP, à hauteur de 400 000 €/an avec des travaux programmés de 2017 à 2021.

AE-CP	2017	2018	2019	2020	2021	Total
AE	580 000€	390 000€	410 000€	340 000€	380 000€	**2 100 000€**
CP	400 000€	410 000€	430 000€	360 000€	400 000€	**2 100 000€**

- **Calendrier opérationnel prévisionnel**

- ✓ Etudes maitrise d'œuvre : avril-juin 2017.
- ✓ Lancement de la consultation du marché de travaux : juin-juillet 2017.
- ✓ Travaux de la tranche 1 : octobre 2017-janvier 2018.
- ✓ Programmation des tranches 2, 3, 4 et 5 sur les années 2018 à 2021.

Opération corollaire au remplacement des menuiseries de la partie ancienne : reprise totale du mur rideau avec désamiantage – zone du bâtiment datant de 1989.

Des problèmes d'étanchéité du mur rideau existant ont été constatés sur la partie nouvelle de H1. Le caractère d'urgence absolue n'est pas engagé par rapport à la reprise de cette zone mais le rectorat souhaite lancer en 2017 de nouvelles études afin de trouver des solutions techniques permettant de traiter ces infiltrations.

Cette deuxième phase est relativement lourde car elle nécessite une évacuation totale du bâtiment u.

- ➢ **Coût total estimatif de cette partie : 3 470 000 euros.**

Dans l'attente d'un financement de cette phase, le rectorat met en place une surveillance annuelle du mur rideau sur la partie nouvelle de H1.

b) Sécurisation des installations électriques

Cette opération vise à mettre en conformité l'ensemble des installations électriques du site Houssinière sur le poste de transformation, le bâtiment H1 et la villa du recteur.

Les travaux sont phasés en une tranche ferme et quatre tranches conditionnelles de 2014 à 2018.

- **Coût total de l'opération : 640 700 euros.**
- **Phasage des travaux**

Tranche	Date	Installations
Tranche ferme	Eté 2014	Poste de transformation + niveau 6
Tranche conditionnelle n°1	Eté 2015	Niveaux 3 et 5
Tranche conditionnelle n° 2	Eté 2016	Niveau 4
Tranche conditionnelle n°3	**Eté 2017**	**Niveau 2**
Tranche conditionnelle n°4	Eté 2018	Niveau 1 et Villa du recteur

c) Autres opérations

Mise en accessibilité PMR – Ad'AP du bâtiment H1

Dans le prolongement de la mise en place des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP), le rectorat réalisera en 2017-2018 la mise en accessibilité du bâtiment H1.

- Calendrier des travaux : décembre 2017-avril 2018. NB : la mise en conformité de l'espace accueil, intégrée aux travaux de la façade H1, interviendra en 2018.

Mise en conformité électrique et acoustique des salles 251 et 252 (DEC)

Coût des travaux : 25 000 euros.
Calendrier des travaux : été 2017.

Transformation des logements de fonction

Le premier logement a été transformé pour accueillir le standard (amélioration des conditions de travail et de confort des personnels), trois bureaux pour les agents de la DIFAG et un espace tampon « magasin ». La mise à disposition de la douche de ce logement pour les personnels sera testée.

Le second logement n'a pas été transformé mais des travaux ont été réalisés pour accueillir le service « santé et sécurité au travail », auparavant situé à Margueritte, pour faciliter la proximité fonctionnelle avec la cellule RH. Une salle de réunion a également été aménagée dans ce logement.

Rénovation de la cafétéria des personnels

Afin d'améliorer le cadre de vie des agents, la cafétéria de la Houssinière va faire l'objet d'une rénovation (pose d'un plafond acoustique, changement du revêtement de sol, réfection des luminaires et peinture des murs) d'avril à août 2017.

Rénovation des peintures des couloirs du bâtiment H1

Afin d'améliorer l'orientation et le repérage des usagers dans le bâtiment et ainsi répondre à un des objectifs du référentiel Marianne, une rénovation des peintures de l'ensemble des couloirs du bâtiment H1 va être réalisée (un étage par an) avec l'attribution d'un code couleur par étage.

- Travaux programmés de 2017 à 2021 en fonction des contraintes budgétaires et du plan de charge de la DIFAG. Le niveau 3 est programmé en 2017.

Réfection des sanitaires du bâtiment H1

Les travaux concerneront également la réfection des sanitaires.

- Travaux programmés de 2017 à 2021 en fonction des contraintes budgétaires et du plan de charge de la DIFAG. Les sanitaires du niveau 3 proches de la cafétéria et des salles de réunion (salle du conseil académique et salle des actes) sont programmés en 2017.

Salle de repos - Infirmerie

La salle de repos-infirmerie a été installée dans le local libéré par le standard pour faciliter la proximité avec l'accueil et les services de secours.

2. SITE MARGUERITTE

La stratégie immobilière académique 2016-2017 a mis en exergue une deuxième opération emblématique, la mise en sécurité et la réfection des toitures et des façades du bâtiment 4 du site Margueritte.

a) Mise en sécurité et réfection des toitures et des façades du bâtiment 4 du site Margueritte

Le rectorat est confronté à la nécessité impérieuse de réaliser les travaux de mise en sécurité-réfection des façades et toitures du bâtiment 4 du site Margueritte, compte tenu du phénomène étendu de dégradation en façade sud, au niveau tant de la couverture que des éléments de pierre de taille et d'enduits dont certains peuvent se détacher et **mettre en danger la sécurité des usagers du site[1].**

Dans le cadre du principe absolu de précaution et de protection des usagers du site Margueritte, le rectorat a mis en place en novembre 2016 des **mesures préventives** en pied du bâtiment 4 :

- ✓ Une clôture de chantier grillagée d'une hauteur courante de 2 mètres sur l'ensemble de la périphérie du bâtiment 4 (façade sud impôts Cambronne, pignon sud/ouest côté impôts et façade nord côté rectorat).
- ✓ Des tunnels de protection sur chaque sortie/entrée du bâtiment 4, soit un total de cinq tunnels (un côté impôts Cambronne et quatre côté rectorat).

- **Coût de l'opération** : **2 440 000 euros.**
- **Planning budgétaire en AE-CP**

AE-CP	2017	2018	2019	2020	Total
AE	1 250 000€	-€	850 000€	340 000€	**2 440 000€**
CP	420 000€	760 000€	650 000€	610 000€	**2 440 000€**

Le rectorat a inscrit cette opération dans la programmation initiale 2017 du BOP 724, le site Margueritte en multi-occupation relevant du BOP « Entretien des bâtiments de l'Etat».

- ➢ **Opération non retenue par la CEDESTIE dans la programmation 2017 du BOP 724 (courrier de M. le préfet du 22 décembre 2016).**

b) Réaménagement du RdC bâtiment 4 (Ad'AP)

Cette opération, inscrite dans la continuité des différentes opérations menées sur le site Margueritte depuis 2009, concerne un réaménagement de 250 m² d'espace au RDC du bâtiment 4 dont :

- ✓ Désamiantage des sols.
- ✓ Déplacement et mise aux normes des locaux informatiques et armoire BT.
- ✓ Restructuration des espaces et aménagement de bureaux pour intégration de la DT Canopé.

Cette opération a fait l'objet d'une inscription dans le cadre de l'Ad'AP.

- **Coût de l'opération** : **260 000 euros.**
- **Calendrier des travaux : juillet – octobre 2017.**

c) Autres opérations

- **Relogement du CRID 44**

Le relogement du CRID 44 dans l'ancien logement de fonction du gardien a été effectué en février 2017 après réalisation des travaux. NB : l'atelier technique du CRID est localisé dans la salle 10 depuis mai 2016.

- **Agrandissement de la cafétéria des personnels**

Pour remplacer la salle verte, la cafétéria existante au RdC du bâtiment 4 va être agrandie ce qui permettra de doubler la superficie actuelle en prenant le local courrier de la DIFAG. Cette opération entraine une nouvelle organisation spatiale des bureaux du RdC.

[1] Courrier du rectorat à M. le préfet en date du 27 octobre 2016 sollicitant l'inscription de cette opération dans la programmation 2017 du BOP 724 et une dotation en AE de 1 250 000€.

- **Relogement de CANOPE**

✓ Le relogement de l'atelier Canopé 44 dans le bâtiment 2 a été réalisé en février 2017.

✓ Le relogement de la direction territoriale de Canopé est prévu fin 2017-début 2018 au RdC du bâtiment 4 (après les travaux de mise aux normes règlementaires dans le cadre de l'Ad'AP) et dans le bâtiment 3.

- **Local syndical et infirmerie**

Un projet de créer un local syndical et une salle de repos-infirmerie sur le site Margueritte est à l'étude.

3. SITE JONELIERE

Remplacement de la VMC double flux au RdC du bâtiment

Actuellement les locaux de l'aile ouest du bâtiment ne disposent pas d'ouvrants dans les bureaux et le renouvellement de l'air des espaces de travail n'est pas assuré (VMC défectueuse).

Afin d'assurer la sécurité des personnels, il est indispensable de modifier le réseau existant dans ces espaces (VMC simple flux) et de mettre en place une VMC double flux préconisée dans le diagnostic gros entretien réalisé en 2010.

- **Coût total de l'opération AE-CP = 78 000 euros.**
- **Calendrier des travaux : août – octobre 2017.**

Le chantier va impacter les personnels situés au RdC de l'aile ouest du bâtiment. Ils seront relogés début juillet 2017 (avant fermeture du site) de manière temporaire dans les locaux du site Margueritte (salles CHEZINE et CENS). Les travaux ne perturberont pas le fonctionnement dans les autres espaces du bâtiment.

4. SITE FRESCHE BLANC – SAIO/DRONISEP

Aménagement d'une salle de réunion au sous-sol du bâtiment SAIO-DRONISEP

Cette opération s'inscrit dans la démarche de rationalisation et de densification des espaces disponibles sur le site Fresche Blanc. Il dispose au sous-sol de l'ancien espace de l'imprimerie non utilisé et au RdC d'une salle de réunion non adaptée.

Le projet consiste à créer une salle de réunion au sous-sol dans l'espace disponible et à transformer le volume de l'ancienne salle de réunion en deux bureaux dont un réservé à l'accueil des PMR.

- **Coût de l'opération : 65 000 euros.**
- **Calendrier des travaux : octobre- novembre 2017.**

OPERATIONS IMMOBILIERES – DSDEN

1. LOIRE-ATLANTIQUE

a) Relogement de la circonscription IEN Blain-Nozay

Dans le cadre de la réorganisation fonctionnelle des circonscriptions de Loire-Atlantique, il apparait que la circonscription de Blain-Nozay, actuellement logée dans le bâtiment B de la Jonelière, est excentrée par rapport à son bassin. Le projet consiste à reloger cette circonscription sur la commune de Blain ou de Nozay en fonction des possibilités domaniales et permettra de désengorger les installations des circonscriptions du site Jonelière.

Actuellement la circonscription de Blain-Nozay, qui comprend 4 personnels, occupe 3 bureaux au 1er étage de la Jonelière pour une superficie totale de 31,36 m2 soit un ratio par agent de 7,84 m2 (bien en deçà du ratio cible de 12 m2). Le relogement permettra aux autres circonscriptions installées à la Jonelière de bénéficier d'une redistribution des bureaux.

La mairie de Blain va faire aux services académiques une proposition de mise à disposition d'un local pour la circonscription.

- **Dépenses à la charge du rectorat (autocom, câblage) pour un coût estimatif de 10 000 euros.**
- **Calendrier : déménagement et relogement prévu R2017** (sous réserve de travaux éventuels).

b) CIO Nantes – Site Fresche Blanc

Création du CIO Etat de plein exercice de Nantes regroupant les CIO de Nantes Beaulieu (départemental) et Nantes Nord (Etat) à effet juridique R2016 et à effet immobilier R2017.

Le regroupement immobilier des CIO Nantes Beaulieu et Nantes Nord sur le site de Fresche Blanc sera effectif après la réalisation des travaux de mise en accessibilité, de réfection des installations électriques, chauffage et ventilation. Cette opération, décalée dans le temps faute de financement en 2016, est programmée en 2017 (financement BOP 214).

En complément de la réfection des installations électriques, chauffage et ventilation, d'autres travaux vont être engagés pour ce CIO :

- ✓ Mise aux normes d'accessibilité.
- ✓ Aménagement d'une salle de réunion pour l'ensemble des personnels du CIO.
- ✓ Remplacement de la moquette murale et de l'autocom.

Réfection des installations électriques, chauffage et ventilation

Le regroupement des CIO Nantes Nord et Nantes Beaulieu (MAN) sur le site Fresche Blanc nécessite la remise en conformité des installations électriques ainsi que des équipements de chauffage et de ventilation du site.

Cette opération de mise en conformité du site avait fait l'objet de premières études en 2010 et d'un avant-projet définitif validé, avant d'être suspendue en 2011 suite à un projet de cession du site.

Coût de l'opération : 182 000 euros.
Calendrier des travaux : septembre-novembre 2017.

- ➢ Pendant les travaux, les personnels du CIO Nantes Nord seront hébergés au sein du CIO Beaulieu.

Mise en accessibilité PMR

Remise en conformité des installations existantes (stationnement, accès au bâtiment, sanitaires, accueil)
Montant des travaux : 21 500 euros.

Aménagement d'une salle de réunion au RdC du bâtiment du CIO

Montant des travaux : 12 200 euros.
Consultation effectuée en mars-avril 2017.

Remplacement de la moquette murale

Dépose totale des moquettes murales et la mise en place de toile de verre peinte.
Montant des travaux : 11 500 euros.
Consultation effectuée en mars-avril 2017.

Remplacement de l'autocom

Montant des travaux : 6 000 euros.

Le temps de réalisation des travaux de mise en accessibilité PMR, d'aménagement de la salle de réunion, de remplacement de la moquette murale et de l'autocom est englobé dans le planning de l'opération de réfection des installations électriques et chauffage.

Date prévisionnelle de déménagement / emménagement du CIO: congés d'hiver – février 2018

Synthèse des coûts travaux du CIO Nantes

Opération	Montant
Réfection des installations électriques, chauffage et ventilation	182 000€
Mise en accessibilité du CIO	21 500€
Aménagement d'une salle de réunion au RdC du bâtiment du CIO	12 200€
Remplacement de la moquette murale	11 500€
Remplacement de l'autocom	6 000€
Total	**233 200€**

2. MAINE-ET-LOIRE

a) DSDEN

La préfecture de Maine-et-Loire a délégué en 2017 sur le BOP 333 des crédits (32 000 euros) pour les travaux d'aménagement du bureau 500 (pour accueillir le SIDEEP 44) et des bureaux 502 et 536.

- Calendrier des travaux : septembre-octobre 2017.

En complément des crédits préfectoraux, le rectorat prend en charge l'achat du mobilier et des tours relatives au classement des dossiers.

b) Opérations SDIR – Circonscriptions IEN

Baugé : regroupement du centre des finances publiques et de l'IEN de Baugé au sein du CFP

- Courrier du préfet de région à la préfète de Maine-et-Loire du 31 janvier 2017.

Opération programmée en 2017 afin de rationaliser les occupations de l'Etat sur ce site par abandon d'une location externe et de densifier un site domanial.

Le projet nécessite des travaux d'aménagements intérieurs, d'électricité, de ventilation, de câblage informatique et de sécurisation du site d'un montant de 52 512 euros.

Cofinancement interministériel dont 30 000 euros sont inscrits en AE-CP par le ministère dans la programmation initiale 2017 (BOP 214).

Segré : projet de densification du centre des finances publiques de Segré avec l'installation de l'IEN de Segré et du point d'accueil du CIO Angers-Segré au sein des locaux du CFP

- Courrier du préfet de région à la préfète de Maine-et-Loire du 31 janvier 2017.

Au 1er septembre 2016, le CIO d'Etat est devenu point d'accueil du CIO Angers-Segré et n'occupe plus qu'un bureau pour des permanences de COP. Ce changement de statut impose une réduction des surfaces des locaux (de 200 m² actuellement avec une cible autour de 15 à 20 m²).

Le projet de regroupement de l'IEN et du point d'accueil CIO au sein des locaux du CFP laisse apparaitre une économie importante au niveau des loyers et charges actuellement supportées (plus de 8 000 €/an) mais nécessite la réalisation de travaux de réhabilitation de ces espaces avec un coût estimé à 79 000 € TTC pour la mise en autonomie des deux services regroupés.

- A ce stade, le projet n'a pas été retenu dans les opérations 2017; il est soumis à expertise complémentaire demandée par le préfet à la préfète de Maine-et-Loire.

c) CIO

Cholet

Dans le cadre de la nouvelle carte des CIO, un projet de relogement du CIO de Cholet au sein du lycée Europe Schuman est en cours avec le conseil régional.

- Maitrise d'ouvrage : Région Pays de la Loire.
- Calendrier des travaux mai-juillet 2017.
- Dépenses à la charge du rectorat (aménagement des espaces de consultation individualisés; alarme intrusion ; extincteurs ; autocom ; câblage informatique) pour un coût estimatif de 25 000 euros.

Saumur

Le CIO de Saumur actuel ne pouvait pas maintenir son activité en l'état sur l'implantation du boulevard de Sévigné pour les raisons suivantes :

- ✓ Surfaces et volumes des locaux mal adaptés et contraires au ratio-cible.
- ✓ Etat de conservation de l'ouvrage ne permettant pas un maintien dans les locaux sans restructuration globale du site.
- ✓ Loyer et charges de fonctionnement importants eu égard à l'aspect qualitatif du patrimoine.
- ✓ Pas d'accessibilité PMR possible dans l'immédiat.

Par rapport au projet SDIR initial de regroupement au sein de la sous-préfecture (site mis à disposition) de l'UT DDT, de l'IEN et de la sous-préfecture de Saumur, **les services académiques ont établi un projet alternatif au SDIR dans le cadre de la nouvelle carte des CIO mise en oeuvre au 1er septembre 2016**.

- Maintien des circonscriptions IEN sur le site du Comte Lair.
- Maintien du CIO dans les locaux boulevard de Sévigné mais avec rationalisation des surfaces occupées et travaux financés et réalisés par la mairie de Saumur : réduction des surfaces occupées par le CIO et par conséquent du loyer payé par l'éducation nationale à la mairie (économie de 4 650€).

➢ Ce projet a recueilli l'avis domanial favorable de France Domaine en date du 13 décembre 2016.

Le maire de Saumur, dans un courrier du 31 janvier 2017, a acté cette décision et a communiqué au rectorat un planning prévisionnel de réalisation des travaux en juillet et août 2017. L'installation du CIO dans les locaux rénovés est prévue début septembre 2017.

➢ Maitrise d'ouvrage : Ville de Saumur.
➢ Calendrier des travaux : juillet-août 2017
➢ Dépenses à la charge du rectorat (autocom ; câblage) pour un coût estimatif de 10 000 euros.

3. MAYENNE

Dans ce département, il n'apparaît pas d'évolutions à court ou moyen terme des implantations, le ratio étant actuellement près de 12 m².

La mise en place de la carte des CIO dans ce département n'a pas engendré à court terme de modification d'implantation, hormis le relogement du point d'accueil CIO Mayenne Sud au sein de la Maison de l'Etat de Château-Gontier, acté en décembre 2016.

➢ Mise à disposition d'un bureau pour la permanence des COP consentie à titre gracieux.

4. SARTHE

Opérations SDIR – Circonscriptions IEN

a) La Ferté-Bernard : projet de maison de l'Etat de La Ferté-Bernard

➢ Courrier du préfet de région à la préfète de la Sarthe du 31 janvier 2017.

Opération SDIR programmée en 2017.

Ce projet consiste à regrouper sur un site domanial libéré par l'antenne de la DDT, suite au **déménagement des agents sur le site Paixhans au Mans, le centre des finances publiques de la Ferté-Bernard, la trésorerie de Vibraye et l'IEN de La Ferté-Bernard sur le site domanial préalablement occupé par l'UT DDT.**

Ce projet nécessite des travaux d'aménagements intérieurs, de câblage et de sécurisation du site pour un montant de 164 500 euros**.**

Cofinancement interministériel, dont 20 000 euros sont inscrits en AE-CP par le ministère dans la programmation initiale 2017 (BOP 214), validé par la CNIP financière du 15 décembre 2016.

b) Mamers

Initialement 2 projets de regroupement (sur site domanial ou site mis à disposition) concernaient l'IEN suite à une mission d'expertise de la CEDESTIE menée en juin 2015.

✓ Regroupement des services de la sous-préfecture et de l'IEN dans l'immeuble domanial du centre des finances publiques (CFP) de Mamers.

✓ Intégration de l'IEN au sein de la sous-préfecture avec le concours de la mairie et du conseil départemental pour une mutualisation de l'accueil.

Après des visites organisées en mars et juin 2016 des locaux du CFP et de la sous-préfecture de Mamers, **les services académiques privilégient la solution de regroupement des services (dont IEN) dans les locaux du CFP sous réserve de réalisation de reconfiguration des espaces et de mise en autonomie des entités**.

5. VENDEE

a) Densification de la cité Travot

Un projet de densification de la cité administrative de La Roche-sur-Yon est en cours d'élaboration avec la préfecture de la Vendée et France Domaine. Il intègre plusieurs ministères (DDFiP ; DDSP ; DSDEN).

Les services académiques sont concernés par les bâtiments C et D.

Bâtiment C

Le projet consiste à libérer le 4ème étage pour les besoins de la DDFIP 85 (soit une surface de l'ordre de 211 m² SUN remise à la gestion de la cité) et de densifier les niveaux n° 0, 1, 2 et 3. Cette opération permettra d'abaisser le ratio actuellement de 15,70 m² à 12,70 m².

Bâtiment D

La densification de l'occupation du bâtiment avec la libération du niveau 3 et le regroupement des 2 CIO Vendée Est et Vendée Ouest au 1er étage a été réalisée en 2016 par les services académiques.

Le 2ème étage accueille un bureau du CIO et les circonscriptions IEN.

Chiffrage des opérations

- ✓ Réfection des installations électriques sur les bâtiments C et D pour les parties affectées à la DSDEN. Au stade diagnostic, opération estimée à hauteur de 263 000 euros (coût opération MOE et travaux).
- ✓ Restructuration des espaces sous utilisés au RdC du bâtiment D pour densification et libération du niveau 4. Opération estimée à hauteur à 72 000 euros (coût opération MOE et travaux).
- ➢ Dépenses à la charge du rectorat (aménagement d'un espace de consultation, câblage informatique; création d'une salle de réunion des COP) pour un montant estimatif de 20 000 euros.

b) Points d'accueil CIO

Challans

Dans le cadre de la mise en œuvre de la carte cible des CIO d'Etat et afin de préserver une couverture suffisante du besoin du service public, il a été décidé d'implanter un point d'accueil au sein de la ville de Challans (rattaché au CIO Vendée Ouest) sous la forme d'un bureau dédié à cet effet dans les locaux du centre de la Coursaudière à compter du 1er septembre 2016.

- ➢ Mise à disposition d'un bureau pour la permanence des COP consentie à titre gracieux.

Les Herbiers

Dans le cadre de la mise en œuvre de la carte cible des CIO d'Etat et afin de préserver une couverture suffisante du besoin du service public, il a été décidé d'implanter un point d'accueil au sein de la ville des Herbiers (rattaché au CIO Vendée Est) sous la forme d'un bureau dédié à cet effet dans les locaux de la Mission Locale du Haut Bocage à compter du 1er septembre 2016.

- ➢ Mise à disposition d'un bureau pour la permanence des COP consentie à titre gracieux.